

# Anglais niveau 2

Semestre 3

Code Apogée : MLELG02M

3 ECTS

30 heures de TD

**Master Public Health**

**Parcours M2 EPIRIS**

EPIdemiology and health care RISk management

**Responsable de l'UE :**

**Nathalie DOURLOT**

**DOMAINE SCIENCES TECHNOLOGIE SANTE**

**Composante de gestion de l'UE :**

**Médecine Lyon Est :**

**Service des Etudes Interdisciplinaires en Santé**

## PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT

### **Objectif :**

Atteindre au minimum le niveau B2 dans le Cadre Européen de Référence.

### **Ecrit :**

Travail sur la prévention : élaboration d'une campagne de prévention, rédaction de documents informatifs et de prévention (affiches, flyers, dépliants, campagnes publicitaires, etc...).

Rédaction de comptes rendus de réunions entre professionnels et non professionnels, rédaction de comptes rendus de documents vidéo et articles de presse en lien avec le domaine d'étude. Rédaction de courriers formels et de profils de postes en vue de recrutement.

Travail de compréhension écrite sur les documents professionnels (articles scientifiques, rapports annuels d'activités, longs articles de presse spécialisée...).

### **Oral :**

Pouvoir s'exprimer avec spontanéité, maîtrise de la communication formelle et informelle dans la spécialité. Travailler la compréhension orale grâce à des documents authentiques vidéo et audio. Expliquer, convaincre et assister.

### **Communication :**

Participation active à un congrès de type congrès international (séance de poster, présentation orale de travaux de recherche à l'aide d'un diaporama), participation à un entretien de recrutement en tant que recruteur ; participation à une réunion pour y défendre son point de vue et/ou y présenter des informations de façon formelle et professionnelle.

Participation à toutes sortes de négociations plus ou moins formelles. Etudes de cas, élaboration de projets...

### **Modalités d'évaluations de l'unité d'enseignement :**

**Session 1 :** Contrôle continu

**Session 2 :** Pas de session 2

(Modalités données à titre indicatif, les modalités précises sont votées tous les ans par le CA sur proposition du CFVU)

**Enseignants dans cette UE : C. CHALAIS.**